

RAPPORT N° 93/5-17
au Conseil Municipal

OBJET

ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR ELARGISSEMENT DE
VOIES PUBLIQUES.

Conformément aux Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire, et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10% de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à la création, à l'élargissement ou au redressement desdites voies.

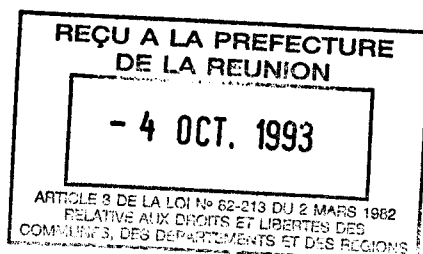
Je vous demande donc :

- de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants (confer l'annexe) ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges, le cas échéant ;
- de m'autoriser à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



P/LE MAIRE
1ère Adjte Gabrielle FONTAINE



DELIBERATION N° 93/5-17
du Conseil Municipal
en séance du Samedi 25 septembre 1993

OBJET

ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR ELARGISSEMENT DE VOIES PUBLIQUES.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N°93/5-17 de Monsieur le Maire

Vu le rapport de André BOURGIN, 14ème Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission, Urbanisme ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autoriser le Maire à intervenir dans les actes d'acquisition d'emprise de terrains nécessaires à la création, à l'élargissement ou au redressement de voies publiques (confer l'annexe) et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants ;

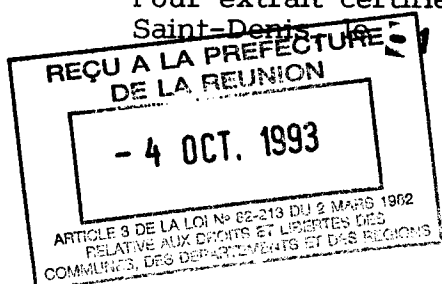
ARTICLE 2

Dispense le Maire de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges, le cas échéant ;

ARTICLE 3

Autorise le Maire à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Pour extrait certifié conforme
Saint-Denis



OCT. 1993



P/LE MAIRE
1ère Adjte Gabrielle FONTAINE

Référence cadastrale	Situation	Propriétaire
AB 0028	60, Rue Militaire PTE ILE	M. BELAIR Eric
AE 0263	14 Rue Pasteur	M. FASY François
AE 0340	90, Rue Pasteur	M. HOARAU Pascal
AE 0734	58, Rue Pasteur	Succ. MOGALIA
AL 0186	16, Rue du Général de Gaulle	CAF de la Réunion - ETAT
AL 0267	8, Rue de la Source	DEPARTEMENT.
AO 0206	5, Ruelle des Trois Couteaux	SCI GALABERT
AP 145-147- 148-149- 274	Angle Ruelle Camp Jacquot Rue Maréchal Leclerc	STE SHLMR
AP 171 à 175	9 à 17 Ruelle Camp-Jacquot	STE SHLMR
AR 102	97, Rue Bois de Nèfles	Mme PATOU-PAR- VEDY Sonia
AS 51	15 Rue Mazagran	M. MAZEAU Irénée
AT 353	48, Rue Ruisseau des Noirs	Mme LIN-SI Simone
AV 201	27, Route des Bambous Brûlé	M. NARAYANIN Amed I.
AW 199 248 273 274 350	Angle Av. Gimart et Chemin Finette	M. ANDY Eugène
AZ 95	83, rue Léopold Rambaud	STE COTRANS CADJEE

.../...

Référence cadastrale	Situation	Propriétaire
BD 0204	54 Rue de l'ancienne Poste 97490 SAINTE CLOTILDE	M. CLAIN Régis
BD 0550	Rue Pitel et Carambole SAINTE-CLOTILDE	M. JEAN-DENIS François
BE 0067	Chemin Brunet Chaudron SAINTE-CLOTILDE	M. PAQUIRI Jean Paul
BH 0566	46, Rue des Goyaves SAINTE-CLOTILDE	M. CHANE-TENG Eric
BP 0167	51, Chemin Forestier BRETAGNE	M. PAPON Bernard
BR 0023	96, chemin des Maraichers BRETAGNE	M. GAUVIN Bernard
BR 0227	104, Chemin Bois Rouge BRETAGNE	M. LEBON Elio
BR 0567	22, Chemin des Tuyas BRETAGNE	Mme. TAMAYA Anne-Marie
BR 0815	CD 50 BRETAGNE SAINTE-CLOTILDE	M. MOUTOUSSAMY Jean Michel
BR 1082 p	Chemin Fontbrune La BRETAGNE	Mme PAYET Henriette
BS 0084	20, Chemin des Poiriers Moufia	Mme. MAILLOT M. Josiane
BS 610	175 PK 2 Route de Moufia SAINTE-CLOTILDE	Mme. LAURET Claudette
BS 723-724-1123 1125	96, Rte des Ananas Moufia les Hauts	M. BEGUE
BS 0931	32, Chemin Bancoule Moufia	Mme BARRET Odette
BS 1031	Chemin Ylang-Ylang Moufia	M. BEGUE Jean-Marc
BS 1033	Chemin Ylang-Ylang Moufia	Mme COLLET Christian
BT 0867	47, Chemin des Acajoux Bois de Nèfles	M. SOLOTIA APAVOU F.

.../...

Référence Cadastrale	Situation	Propriétaire
BV 0205	67, Boulevard de la Trinité Montgaillard	Mme. FONTAINE Simone
BW 0389	5, Allée des Diamants Bellepierre	SCI LE DIAMANT
CE 0154	32, Chemin des Fucréas LA MONTAGNE	Mr. ESPARON Maximin Luc
CM 0161	138, Route des Bambous Le Brûlé	M. JOOS Sylvère
CM 0177	Chemin des Bassins 8ème Km Brûlé	M. AOUNESTE Jean
CN 0435	6, rue des Canaris Rpes de St-Francois	M. CLAIN Jean Marie
CO 0356	54, Chemin de la Comète St-Francois	Mr BEGUE Patrice
CR 0207	94, Chemin du Piton St-Francois	M. RIVIERE Patrick Jean Philippe
CR 0228	Chemin du Piton St-Francois	M. BOYER Pascal
CT 0019	1, Chemin des Agrumes Bois de Nèfles	M. CHANE PO Richard
CT 0516	149, chemin la Source Moufia	M. ABODI Gilbert Marcel
CT 0531	79, Route du Piton Bois de Nèfles	Mme FOCK HOON René
CT 0597	80 Route du Piton Bois de Nèfles	M. COUROUNADIN
CT 0603	58, Route du Piton Bois de Nèfles	M. HOARAU Johnny
CT 0633 (ex95p)	25, Route du Piton Bois de Nèfles	M. HOARAU Gino
CW 0163	102, Chemin de l'Eglise LA BRETAGNE	M. RECULIN Michel Louis Joseph

.../...

Référence cadastrale	Situation	Propriétaire
CW 366 -1036 1038	Chemin Bois Rouge LA BRETAGNE	M. SAUTRON René
CW 0434	57, bis chemin des letchis LA BRETAGNE	M. MIRANVILLE Jean Dany
CW 0597	Ch. de la Station Bois Rouge LA BRETAGNE	M. HOAREAU Axel
DW 0088	Chemin des Brises LA MONTAGNE	M. CHEUNG AH SEUNG J. Louis
EH 40	Chemin Neuf LA MONTAGNE	M. PITERBOTH Michel
EK 106	Croisement Chemin Neuf et de Palmas la MONTAGNE	M. SOUI-MINE Robert

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du Samedi 25 Septembre 1993
annexé à la délibération n° 93/5-17

P/LE MAIRE
lère Adjte Gabrielle FONTAINE



Gabrielle Fontaine

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REUNION

- 4 OCT. 1993

ARTICLE 3 DE LA LOI N° 62-213 DU 2 MARS 1962
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES
COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS